

**COMPTE RENDU SUCCINCT  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

Etaient présent-e-s : Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, Madame Michèle DESCHAMPS, Monsieur Olivier GARIN, Madame Muriel CHEVRON, Monsieur Olivier MALECAMP, Madame Sylvie CAROEN, Monsieur Alain LE CUNFF, Madame Edith LOTHE, Maires-Adjoint-e-s, Madame Anne-Marie BARET, Monsieur Dominique PIGEAUD, Madame Liliane CICERON, Madame Christine TAVERNIER, Monsieur Patrick BONNEMYE, Monsieur Thierry FAVOCCIA, Madame Christine BILLARD, Madame Sandrine LOUIS, Monsieur Olivier FERON, Monsieur Nicolas PIOT, Monsieur Philippe JOLY, Monsieur Raymond PIGNOL.

Absent-e-s excusé-e-s : Monsieur Cédric FAUCHEUX qui donne procuration à Madame Michèle DESCHAMPS, Madame Angélique GOUNY-OUTREBON qui donne procuration à Madame Christine BILLARD, Madame Marie-Hélène CHAPDELAINÉ qui donne procuration à Monsieur Olivier GARIN, Monsieur Nicolas FOUQUE qui donne procuration à Monsieur Nicolas PIOT, Monsieur Yves ARDELLIER qui donne procuration à Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU

Absent-e-s : Monsieur Jean-Noël DAUFFY, Madame Anaïs GRAVADE.

Date de convocation : 18 mars 2019

Secrétaire de Séance : Monsieur Thierry FAVOCCIA

Nombre de Conseiller-ère-s en exercice : 27  
Présent-e-s et représenté-e-s : 25

Après avoir procédé à l'appel des élus, Monsieur le Maire fait ensuite adopter le compte rendu de la séance du 19 février 2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**I. AFFAIRES GENERALES**

***Délibération n° CM39/029/2019 : Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 et L 2122-23 depuis le 4 février 2019***

**- Prend acte de ces décisions :**

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
08/2019	6/02/2019	A3 WEB	Signature d'un contrat cadre - conception site WEB -	6 248 € TTC
09/2019	14/02/2019	Sotravia	Travaux d'aménagement de la Place de l'Orangerie - Attribution du marché	249 989.20 € HT

10/2019	15/02/2019	EcoutAnik	Signature d'un contrat d'intervention – Spectacles du 1/06/2019	175 € TTC
11/2019	18/02/2019	ATOUT Groupes	Signature d'une convention pour l'organisation, la gestion et l'animation d'un séjour découvertes nature – Ecole de la Roche – 16 et 17 mai 2019	5 124 € TTC
12/2019	26/02/2019		Participations des familles – Classe découverte nature – Ecole de la Roche	
13/2019	04/03/2019	Association compagnie des Plumés Production	Signature d'un contrat de cession – Spectacle et animation du 20/04/2019	2 050 € HT
14/2019	11/03/2019	Société ABSYS	Contrat de maintenance sur site du matériel informatique – année 2019	540 € HT Mensuel

***Délibération n° CM39/030/2019 : Information du droit de préemption : décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122.23 du CGCT depuis le 6 décembre 2018***

- Prend acte de ces décisions :

<b>Déclarations d'intention d'aliéner prises par le Maire au nom du Conseil Municipal</b>			
<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Prix</b>	<b>DPU</b>
914611810093	AB 456 – 458/60, Grande Rue	130 000 €	NON
914611810094	AH 350/4, rue de la Roche	110 000 €	NON
914611810095	AI 42-170/8B, rue du Gay Pigeon	299 000 €	NON
914611810096	AB 31/38, Grande Rue	55 400 €	NON
914611910001	AN 53/43, rue de la Source	100 000 €	NON
91461190002	AH 353, 241, 354/6, rue de la Source	3 000 €	NON
91461190003	AI 1, 114/1, rue du Chemin Vert-rue de la République	220 000 €	NON
91461190004	B 974, 324/69, Grande Rue – l'Ardrouillère	300 000 €	NON
91461190005	AB 16/32, route de Limours	129 000 €	NON
91461190006	AB 78/83, Grande Rue	800 000 €	NON

<b>Déclarations d'intention d'aliéner prises par la SAFER au nom du Conseil Municipal</b>				
<b>N°d'Ordre</b>	<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Prix</b>	<b>DP</b>
1	NE9119003501	AN 63J, AN63K, AN62/de la Roche	102314 (prix moyen/ha)	NON
2	NE9119003601	AN91/L'Ancien Parc	142959 (prix moyen/ha)	NON
3	NE9119005401	AN91/L'Ancien Parc	142959 (prix moyen/ha)	NON
4	NE9119005501	AN63J, AN63K, AN62/De la Roche	102314 (prix moyen/ha)	NON
5	NE9119005701	AN63J, AN63K, AN62/De la Roche	1 377 630 €	NON

**Délibération n° CM39/031/2019 : Constitution du Jury d'Assises 2020**

Monsieur Alain LE CUNFF, Adjoint au Maire, communique au Conseil Municipal le résultat du tirage au sort des juré-e-s :

Liste des juré-e-s titulaires pour la session de l'année 2020 :

1. Madame Lucie PETIT-PEIX épouse COUTANT
2. Madame Magali LOYEN
3. Monsieur Laurent, Thierry RAVET
4. Monsieur Jacques SOUCCARI

Liste des juré-e-s suppléant-e-s pour la session de l'année 2020 :

1. Madame Lise, Erita CLARK
2. Monsieur Christophe, Albert, Jean COUVREUR
3. Madame Anne MAKEIEFF épouse DECLIC
4. Madame Marion, Solange FARCY
5. Madame Sylvie, Florence DAVID épouse Guillet
6. Monsieur Philippe, Alain ROSSEL
7. Madame Louissette VERMEY épouse SAUNIER
8. Monsieur Georges SOLOVIEFF

**Délibération n° CM39/032/2019 : Règlement intérieur des cimetières communaux et columbariums - modifications**

- **Approuve** le règlement intérieur des cimetières communaux et des columbariums de la commune d'Ollainville tel que modifié
- **Autorise** M. le Maire à signer le dit règlement

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/033/2019 : Défense des intérêts de la commune d'Ollainville dans l'instance n° 1900183-9 introduite par la SCI du Poteau Blanc devant le Tribunal Administratif de Versailles**

- **Autorise** Monsieur le Maire à ester en défense dans la requête n° 1900183-9 introduite devant le Tribunal Administratif de Versailles.
- **Dit** que la commune assure elle-même sa propre défense.

**Adoptée à l'unanimité**

**II. INTERCOMMUNALITE**

**Délibération n° CM39/034/2019 : Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024 - avis**

- **Donne un avis favorable** sur le projet du Programme Local de l'Habitat arrêté le 21 février 2019 par le Conseil Communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération.
- **Charge** M. le Maire d'adresser la présente délibération à M. le Président de Cœur d'Essonne Agglomération.

**Adoptée à l'unanimité**

### III. FINANCES

#### Délibération n° CM39/035/2019 : Tarifs des services municipaux 2019

- Adopte les tarifs des services municipaux proposés ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

2018 ↓	2019 ↓
<u>Location des salles</u> (augmentation de 2%)	
85 €	87 €
366 € ou 480 €* 486 € ou 595 €* 164 €	373 € ou 490 €* 495 € ou 607 €* 167 €
Caution	Caution
320 € 480 € 700 €	320 € 480 € 700 €
	Arrhes Utrillo Sourgens Cuisine

\* du samedi matin au dimanche 5h ou samedi matin au dimanche 15h

<u>Concessions dans les cimetières</u> (augmentation de 2%)	
871 €	Concession funéraire perpétuelle
	Concession temporaire (15 ans)
359 €	Concession funéraire trentenaire
	Concession funéraire Cinquantenaire
180 €	Concession cinéraire 10 ans
349 €	Concession cinéraire 20 ans
517 €	Concession cinéraire 30 ans
	183 € 366 € 610 € 184 € 356 € 527 €

<u>Chauffage logements communaux</u> (augmentation de 2%)	
10.05 €	Prix au m <sup>2</sup>
	10.25 €

<u>Droits de voirie</u> (augmentation de 2%)			
22.95 €/sem	3.57 €/jour	Benne à gravats	23.41 €/sem 3.64 €/jour
12.75 €/sem	2.04 €/jour	Echafaudage	13 €/sem 2.08 €/jour

<u>Droits de place</u> (augmentation de 2%)				
1 jour	54 €	Redevance d'occupation du domaine public (tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine)	1 jour	55 €
2 jours	108 €		2 jours	110 €
3 jours	162 €		3 jours	165 €
4 jours	216 €		4 jours	220 €
5 jours	270 €		5 jours	275 €
Occasionnel	30 €/jour		Occasionnel	31 €/jour
27 €		Redevance 1 jour par semaine 2 fois par mois	28 €	
268 €		Marchands ambulants (par jour)	273 €	
824 €		Cirques (une semaine maximum)	840 €	

**Reproduction badge alarme – Espace Aragon et gymnase**

*(Prix coûtant)*

219 €	<b>Prix par badge</b>	219 €
-------	-----------------------	-------

**Frais de reprographie associations**

*(prix coûtant)*

*Associations fournissant le papier*

0.01 €	<b>Impression noir et blanc</b>	0.01 €
0.10 €	<b>Impression couleur</b>	0.10 €

**Frais de reprographie particuliers**

*(augmentation de 2%)*

0.20 €	<b>Impression noir et blanc A4</b>	0.20 €
0.25 €	<b>Impression couleur A4</b>	0.26 €
0.40 €	<b>Impression noir et blanc A3</b>	0.41 €
0.50 €	<b>Impression couleur A3</b>	0.51 €

**Tarifs reprographie doc administratifs**

*Tarifs encadrés par un décret n°200-1755 du 30/12/2005*

0.18 € la feuille	<b>Impression noir et blanc A4</b>	0.18 € la feuille
2.75 €	<b>Cédérom</b>	2.75 €

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/036/2019 : Taux d'imposition 2019 : vote des 3 taxes locales**

- Adopte le taux des 3 taxes directes locales ci-dessous pour 2019 :

	Taux
Taxe d'habitation	10.21%
Taxe Foncière bâti	14.78%
Taxe Foncière non bâti	61.71%

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/037/2019 : Budget communal 2019 – Commune – Reprise anticipée des résultats 2018**

- Décide de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2018 au budget primitif 2019, de la manière suivante :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté – Excédent 2018 : 319 897.78 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté – Excédent 2018 943 335.94 €

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/038/2019 : Attribution de subventions aux associations – année 2019**

- Vote les subventions suivantes pour l'exercice 2019 :

Bénéficiaires	2019	
	Proposées	Vote
<b>Subventions aux Associations 2019</b>		
Association Sportive d'Ollainville <i>Subvention exceptionnelle – Rallye rando enfants</i> <i>Subvention exceptionnelle – self défense séniors</i>	19 900 1 000 100	Unanimité
Association "Le Temps de Jouer"	4 000	Unanimité
Association d'Entraide du Personnel Communal	8 000	Unanimité
Association Paroissiale Ollainville	500	Unanimité des suffrages exprimés (1 abst : Mme Caroën)
Club de l'Espérance d'Ollainville-La Roche	1 000	Unanimité
Comité des Fêtes	8 000	Unanimité des suffrages exprimés (3 abst : Mmes, Cicéron, Billard et Louis)
Ecole de Musique Emmanuel CHABRIER	10 000	Unanimité
Comité de Jumelage d'Ollainville La Roche <i>Subvention exceptionnelle – soirée celtique</i>	500 750	Unanimité des suffrages exprimés (1 abst : M. Le Cunff)
Les Pinceaux d'Ollainville	2 400	Unanimité
AAPERO	100	Unanimité
Ollainville Art et Image <i>Subvention exceptionnelle – Unité centrale PC</i>	500 795	Unanimité
Union des commerçants et Artisans d'Ollainville	1 000	Unanimité
Méthode Margaret Morris	300	Unanimité
Jeunes Sapeurs-Pompiers	300	Unanimité
Club Cycliste Ollainvillois	1 100	Unanimité
Epinoche du Val d'Orge <i>Lâcher de truites</i> <i>Ecole de pêche</i>	400 300	Unanimité
OLL' PLAY91	400	Unanimité
Culture Nature les N'Hérissons	500	Unanimité
Scouts et Guides de France	500	Unanimité
<b>Subventions aux Etablissements publics communaux 2019</b>		
Caisse des Ecoles	4 000	Unanimité
CCAS	75 000	Unanimité

**Délibération n° CM39/039/2019 : Vote du Budget Primitif 2019**

- Approuve le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2019, comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 265 514.08 €	5 265 514.08 €
INVESTISSEMENT	1 949 123.73 €	1 949 123.73 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 214 637.81 €</b>	<b>7 214 637.81 €</b>

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. JOLY, M. PIGNOL)**

**Délibération n° CM39/040/2019 : Autorisation de programme n° 5 – Création d'un Pôle de Services Publics – Maîtrise d'œuvre et Equipements Intérieur – Mise à jour 2019**

**- Décide :**

- 1 – de porter le montant de l'Autorisation de Programme à 1 667 652.80 € TTC
- 2 – de modifier l'échéancier des Crédits de Paiements ainsi qu'il suit :

Exercice 2015 :	6 470.63 € TTC
Exercice 2016 :	158 614.87 € TTC
Exercice 2017 :	1 273 396.58 € TTC
Exercice 2018 :	216 592.72 € TTC
Exercice 2019 :	12 578.00 € TTC
<b>Total</b>	<b>1 667 652.80 € TTC</b>

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2019 ont été inscrits au Budget Primitif de la Commune pour 12 578.00 € TTC.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/041/2019 : Autorisation de Programme n° 6 – Révision générale du Plan Local d'Urbanisme et révision du Règlement Local de Publicité – Mise à jour n° 1**

- **Porte** le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 82 806.20 € TTC

- **Répartit** les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2018 :	15 041.00 € TTC
Exercice 2019 :	67 765.20 € TTC

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2019 ont été inscrits au Budget Primitif de la Commune.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/042/2019 : Autorisation de Programme n° 7 – Construction d'une cuisine centrale – Mise à jour n° 1**

**- Décide :**

De porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 2 664 410.00 € TTC

Répartition des Crédits de Paiement :

Exercice 2018 :	4 800.00 € TTC
Exercice 2019 :	130 100.00 € TTC
Exercices suivants :	2 529 510.00 € TTC

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2019 ont été inscrits au Budget Primitif de la Commune.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/043/2019 : Autorisation de Programme n° 8 – Travaux d'aménagement de la Place de l'Orangerie – Mise à jour n° 1**

**- Décide :**

De porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 334 761.94 € TTC

De répartir les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2018 :	14 621.94 € TTC
Exercice 2019 :	320 140.00 € TTC

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2019 ont été inscrits au Budget Primitif de la Commune.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/044/2019 : Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation : constitution d'un fonds de support (livres, cd, dvd...) pour la médiathèque – 3<sup>ème</sup> tranche**

- **Charge** Monsieur le Maire de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation dans le cadre de l'acquisition de collections tous supports pour la médiathèque, ainsi que l'annexe à la Butte aux Grès.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/045/2019 : Contrat régional territorial – signature d'un avenant modificatif**

- **Prend acte** de la modification des travaux prévus sur l'opération nommée « Aménagement de la Place de l'Orangerie » et inscrite au Contrat régional territorial,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer un avenant modificatif au Contrat régional territorial signé le 11 juillet 2016 avec Mme la Présidente du Conseil Régional,

- **Dit** que les travaux débuteront en juin 2019 pour un montant estimé à 250 000 € HT.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° CM39/046/2019 : Acquisition de défibrillateurs – demande de subvention**

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Fondation CNP Assurances pour l'acquisition de 3 défibrillateurs au titre de l'année 2019,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité**

**IV. AFFAIRES SOCIALES**

**Délibération n° CM39/047/2019 : Comités de quartiers : modification de leur composition**

- **Prend acte** de la composition des quatre Comités de quartiers.



## V. URBANISME

### Délibération n° CM39/048/2019 : Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la commune

- Autorise Monsieur le Maire à déposer au bénéfice de la commune les autorisations de travaux, d'enseigne, de permis de construire, d'aménager ou de démolir, et de déclarations préalables, pour les travaux sur le patrimoine immobilier prévus au budget 2019.

#### Adoptée à l'unanimité

### Délibération n° CM39/049/2019 : Signature d'une convention de remboursement dans le cadre de la réalisation d'une étude au titre des dispositions de l'article L 111-6 du Code de l'Urbanisme avec la société Continental Foncier – projet route de la Roche

- Dit que les frais d'études, d'un montant de 1 410.00 € TTC, prélevés sur le Budget Communal 2019, seront refacturés à la société Continental Foncier, porteur du projet d'urbanisation du site à l'angle de la RD116 et de la route de la Roche.

#### Adoptée à l'unanimité

### Délibération n° CM39/050/2019 : Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme – site du CEA

- Décide d'approuver la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle figure dans le dossier joint à la présente délibération.

#### Adoptée à l'unanimité

### Délibération n° CM39/051/2019 : Dénomination de la voirie desservant l'opération immobilière sise rue du Gay Pigeon cadastrée AK 153/AK 154/ AK 155

- Décide de nommer la voie d'accès desservant l'intérieur de cette opération « Allée des Berges ».

#### Adoptée à l'unanimité

### Délibération n° CM39/052/2019 : Acquisition parcelle AD n° 69 – chemin de la Ferme des Maures

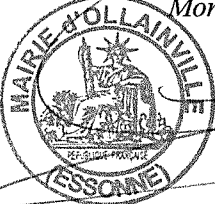
Décide :

- D'acquérir la parcelle cadastrée AD n° 69 située Chemin de la Ferme des Maures appartenant à M. Olivier RIBEIRO et Mme Giana SIMAO à l'euro symbolique
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme d'un acte administratif. L'ensemble des droits, frais et taxes sont à la charge de la Commune d'Ollainville.
- De dire que le règlement de la dépense sera imputé sur le budget 2019.

#### Adoptée à l'unanimité

## VI. INFORMATIONS

La séance est close à 22h55

 Monsieur le Maire, Jean-Michel GIRAUDEAU  
*J. Girardeau*

**Le compte rendu détaillé de la séance sera consultable en Mairie et aux heures d'ouvertures habituelles, à compter du 6 mai 2019.**